

Comment annoncer une mauvaise nouvelle

Martine Ruszniewski

Psychologue, psychanalyste – Institut Curie, Paris

Martine RUSZNIEWSKI

Comment annoncer une mauvaise nouvelle

Objectifs pédagogiques :

Connaître les conditions psychologiques de la relation médecin patient dans l'annonce du diagnostic

Connaître les grands types de « systèmes de défense » psychologiques des malades et des soignants

Comment l'adapter aux circonstances pour sa mise en œuvre pratique

Plan

- **1/ Un traumatisme**
- **2/ Les mécanismes de défenses du malade**
- **3/ Etablir une relation**
- **4/ Les mécanismes de défense du médecin**

1/Un traumatisme

- *« passer de l'autre côté sans espoir de retour sur la berge saine »*
- *« Ces quelques secondes que je voudrais éternelles parce ce que je sais déjà qu'après, plus rien ne sera pareil »*

Témoignage de Claude Boiron, revue de Psycho-oncologie

2/ Les mécanismes de défense du malade

Sidération

- déni
- déplacement
- isolation
- rationalisation
- régression
- agressivité

3/ Etablir une relation

- Une rencontre entre deux sujets
 - On ne rencontre pas un « staff »
 - Le malade peut lui-même restaurer le dialogue

4/ Les mécanismes de défense du médecin

- Identification
- Rationalisation
- Fuite en avant

Points forts

- ❶ L'annonce du diagnostic est un traumatisme pour le patient, créant d'abord une sidération.
- ❷ La qualité de la rencontre permet de créer un cadre favorisant la sortie de ce traumatisme.
- ❸ Le médecin sort de son seul savoir et le malade désire faire entendre sa propre vérité.
- ❹ Il existe des mécanismes de défense, du côté du malade qu'ils protègent, du côté du médecin, qu'il doit apprendre à reconnaître.
- ❺ L'annonce doit distinguer énoncé objectif et vécu subjectif : importance du non-verbal, choix des mots, être attentif à l'autre et à ses propres réactions.

Conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt

■ Qu'est ce que le dispositif d'annonce ?

1. Il s'agit d'une démarche qui permet au patient d'être **pris en charge et accompagné, dès le diagnostic, par une équipe pluridisciplinaire**, associant médecins et soignants, ville et hôpital. Ce dispositif comprend **4 étapes** :
2. Le **temps médical d'annonce** du diagnostic et de présentation des traitements proposés.
3. Le **temps d'accompagnement soignant** qui permet de compléter les informations médicales reçues par le patient et de repérer ses besoins psychologiques ou sociaux.
4. Le **temps dédié aux soins de support** par la rencontre avec d'autres professionnels qui proposent leur soutien en fonction des besoins du patient.
5. Le **temps de relation avec le médecin de ville** pour une meilleure coordination entre l'équipe médicale de l'hôpital et le médecin traitant.